

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Extension d'un entrepôt de stockage de matières combustibles (LEGENDRE MAILODIS)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LEGENDRE MAILODIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. TRICARD Damien Directeur Général

RCS / SIRET

8	0	7	5	3	2	7	3	4	R	C	S		
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

Forme juridique

SAS à associé unique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39.a)	<p>L'emprise au sol des nouvelles constructions est de 16 081 m<sup>2</sup></p> <p>Pour l'extension d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement dans la rubrique 1510-2 "Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts"</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

1/ Extension d'un bâtiment de stockage (+15 483 m<sup>2</sup>)

L'extension est divisée en 2 cellules par un mur coupe-feu comprenant chacune une zone picking. Des boîtes plus basses en façade sur rue permettent d'abriter les locaux de charges, les locaux techniques et les espaces chauffeurs. Les bureaux et locaux sociaux dans la partie existante du bâtiment seront réhabilités et s'implanteront également à moitié dans l'extension.

2/ Bâtiment de maintenance : Le bâtiment de maintenance est composé d'un atelier d'une surface de plancher de 97 m<sup>2</sup> et d'une partie bureaux d'une surface de plancher de 37 m<sup>2</sup>, soit une surface de plancher totale de 134m<sup>2</sup>.

L'emprise au sol des nouvelles constructions étant de 16 081 m<sup>2</sup>.

Un local transformateur sera créé à l'entrée de la parcelle ; Une partie en enrobé VL et PL sera créée pour la circulation et le stationnement des véhicules ; Plusieurs quais seront créés ; La noue existante sera prolongée, plusieurs bassins seront aménagés.

## 4.2 Objectifs du projet

L'augmentation de la capacité de stockage est nécessaire pour accompagner un des clients de la grande distribution de LEGENDRE MAILODIS dans son développement du e-commerce.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'ensemble des travaux est prévu pour une durée de 7 mois, différentes phases seront établies en fonction des différents corps d'états :

- Phase VRD (terrassement, canalisations, traitement des sols, ouvrages de finitions): 8 semaines
- Phase Gros œuvre (fondations, longrines, élévations) : 12 semaines
- Phase Charpente béton (élévations, planchers, murs CF) : 7 semaines
- Phase Charpente métallique (éléments de couverture, ossatures secondaires) : 7 semaines
- Phase Couverture (surface courante, ouvrages de finitions) : 13 semaines
- Phase Bardage (surface courante, ouvrages de finitions) : 12 semaines
- Phase menuiseries extérieures (pose des châssis, finitions) : 3 semaines
- Phase équipement des quais (pose des portes sectionnelles, pose des quais niveleurs, pose des SAS, finitions) : 4 semaines
- Phase serrurerie (pose des portes IS, pose gardes corps, finitions) : 5 semaines
- Phase dallage (coulage surface courante, coulage dalle de compression, divers) : 8 semaines
- Phase électricité (éclairage surface courante, équipement bureaux, divers) : 12 semaines
- Phase chauffage (chaufferies, chauffage surface courante) : 6 semaines
- Phase sprinklage (local source, distribution surface courante) : 10 semaines
- Phase finitions bureaux et locaux sociaux (modification existant, aménagements bureaux neufs) : 11 semaines
- Phase finitions : 3 semaines

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site LEGENDRE MAILODIS est spécialisé dans l'entreposage de produits divers du e-commerce et de la grande distribution (divers combustibles et plastiques). Il comporte actuellement 2 cellules de stockage de 4916 m<sup>2</sup> chacune.

L'activité du site consiste en la réception de produits emballés sur palettes et leur mise en stockage (rayonnages en palettiers, étagères, etc...), puis en la préparation des commandes (picking et colisage) et expéditions en palettes filmées et/ou en colis par la route (poids-lourds et messagerie).

Des installations annexes sont présentes sur le site afin d'assurer le fonctionnement des utilités et des moyens de sécurité incendie (local sprinklage, atelier de charge, chaufferie, bureaux...).

Après extension, les activités du site seront les mêmes qu'actuellement avec une augmentation de globale du flux des produits réceptionnés et expédiés. L'effectif du site passera de 35 personnes à environ 100 personnes. Une augmentation du trafic de 70 camions PL / jour et 60 véhicules VL / jour est attendue.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Suite à ce cas par cas, un dossier d'enregistrement sera déposé (rubrique 1.b) de l'article R122-2)

Rubrique ICPE 1510 - 2 "Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts"

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Actuel : Surface totale (m <sup>2</sup> ) :	32 260 m <sup>2</sup>
Actuel : Surface des bâtiments (m <sup>2</sup> ) :	10 457 m <sup>2</sup>
Actuel : Surface des surfaces imperméabilisées non couvertes (m <sup>2</sup> ) :	enrobé 6 878 m <sup>2</sup>
Actuel : Surface des espaces verts, hors voirie (m <sup>2</sup> ) :	20 925 m <sup>2</sup>
Projet : Surface totale (m <sup>2</sup> ) :	79 576 m <sup>2</sup>
Projet : Surface des bâtiments (m <sup>2</sup> ) :	+16 083 m <sup>2</sup> soit 26 540 m <sup>2</sup>
Projet : Surface des surfaces imperméabilisées non couvertes (m <sup>2</sup> ) :	bicouche : 4623m <sup>2</sup> - enrobé : 16339m <sup>2</sup>
Projet : Surface des espaces verts, hors voirie (m <sup>2</sup> ) :	32 074 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

11 et 12 rue Hélène Boucher 28630  
GELLAINVILLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 6° 2 6' 0 6 "N Lat. 1 ° 3 2' 0 4 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Entrepôt de stockage pour une activité de logistique et transport de marchandises. Classé à autorisation dans la rubrique 1510, régulièrement autorisé par l'arrêté préfectoral du 25 Novembre 2005 (Chartres)

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après la DREAL Centre Val de Loire Selon géoportail.gouv.fr la première ZNIEFF est localisé à plus de 10km à l'est du site
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après la DREAL Centre Val de Loire Selon géoportail.gouv.fr le premier APPB est localisé à plus de 30km à l'ouest du site
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après la DREAL Centre Val de Loire Selon géoportail.gouv.fr le premier parc naturel régional se situe à plus de 20km à l'est du site
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe sur un territoire couvert par le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ANNEXE 7 Carte des bruits du Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'Atlas des patrimoines La cathédrale de Chartres est localisée à environ 3.7km au Nord-ouest du site Le site est en dehors des cônes de vue de la cathédrale ANNEXE 8 Carte des cônes de vue de la Cathédrale de Chartres
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après géoportail.gouv.fr

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est proche de la ville de Chartres mais en dehors des zones à risque d'inondation selon la DREAL Centre Val de Loire PPRI de l'Eure à Chartres (approuvé)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'assiette foncière du projet n'est pas recensé comme un site BASIAS ou BASOL (source : Georisques)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans la ZRE "Nappe de Beauce"
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après la DREAL Centre Val de Loire
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après la DREAL Centre Val de Loire
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après la DREAL Centre Val de Loire Selon geoportail.gouv.fr le premier site rencontré est situé à 3.4km à l'ouest du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires, domestique
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un corridor écologique (source SRCE région Centre Val de Loire) Au regard des milieux actuels (ZA), les terrains ne sont pas propices au développement d'une faune et d'une flore remarquable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon geoportail.gouv.fr le premier site rencontré est situé à 3.4km à l'ouest du site Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont nuls au regard des milieux actuellement rencontrés (ZA)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perte d'espace vert (30 000 m <sup>2</sup> )
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le PPRT d'Eure et Loir (source DREAL Centre Val de Loire)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le PPRI de l'Eure à Chartres
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une augmentation du trafic poids lourds et véhicule légers sera observé aux vues de l'augmentation de l'activité du site
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les bruits générés sont issus des systèmes de ventilation des locaux et du trafic de VL et PL ainsi que des engins de manutention.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement éclairage nécessaire au bon fonctionnement des activités extérieures et à la sécurisation du site en période de fermeture
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement rejets des installations de combustion (chauffage) et les gaz d'échappements des véhicules de transport
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Le rejet d'eaux pluviales de toiture se déversera dans le milieu naturel (infiltration dans une noue)</p> <p>Le rejet d'eaux pluviales de voirie et parking traitées (séparateur hydrocarbure) se déversera dans le réseau public d'EP</p> <p>Rejet d'eaux usées se déversera dans le réseau public d'EU</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement rejets sanitaires des bureaux et locaux sociaux (réseau communal)
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera source de production de déchets non dangereux : papier, cartons, plastique, bois</p> <p>L'activité de maintenance sera génératrice de déchets dangereux en faible quantité, éliminés selon des filières agréées.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en dehors des cônes de vue de la cathédrale de Chartres  ANNEXE 8 Carte des cônes de vue de la Cathédrale de Chartres
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet de même nature (extension d'entrepôt) n'est recensé, dans un rayon de moins de 5 km du site (source DREAL pour les années 2018-2019).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures de réduction porte essentiellement sur les modalités de gestion des eaux pluviales. Ces mesures feront l'objet d'un dossier réglementaire spécifique au titre de la réglementation ICPE (régime d'enregistrement pour la rubrique 1510-2), intégrant les exigences de la réglementation Loi sur l'eau pour la gestion des eaux pluviales.

Les dispositions constructives du projet seront par ailleurs conformes au règlement du PLU.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'extension d'un entrepôt logistique au sein d'une zone d'activité, éloignée des enjeux (humains, biodiversité, etc...). Les nuisances sont limitées aux activités de transport et installations connexes (chaufferie...). Aucun rejet AIR ou EAU spécifique, contenant des substances dangereuses, n'est associé à l'activité du site.

Le site fera l'objet d'une demande d'enregistrement au titre des ICPE dans lequel les moyens de gestion des eaux pluviales (imperméabilisation complémentaire due au projet) seront décrites conformément aux exigences du SDGAGE et du PLU en vigueur. En conséquence, le pétitionnaire estime qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale au titre de la réglementation Projets.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Partie 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée
ANNEXE 7 Carte des bruits du Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement d'Eure et Loir
ANNEXE 8 Carte des cônes de vue de la Cathédrale de Chartres
ANNEXE 9 Notice hydraulique de gestion des eaux pluviales : les moyens mis en oeuvre en terme de régulation des eaux pluviales (1 noue de 3650 m <sup>3</sup> au nord et 1 bassin de 1200 m <sup>3</sup> au sud) sont sur-dimensionnés par rapport aux exigences.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Gellainville

le, 03/06/2019

Signature

